

Preuve et attestation de développement professionnel

Gestion de classe - Prévention 1 - Explorateur

cadre21



Description:

La gestion de classe ne se limite pas exclusivement à la gestion des comportements des élèves. Elle se présente plutôt comme un ensemble de pratiques et de stratégies éducatives afin de prévenir et de gérer efficacement les écarts de conduite des élèves et de créer et de maintenir un environnement favorisant l'enseignement et l'apprentissage.

:

Badge attribué à :

<https://www.cadre21.org/membres/98b4d80c171d47817006e875>

Date d'obtention : 2026-04-06 16:10:41

# Gestion de classe - Prévention 1 - Explorateur

1 - Quel est votre point de vue ou votre première réflexion sur les stratégies proposées en gestion de classe préventive?

Les stratégies proposées en gestion de classe préventive sont toutes innovantes et pour la majorité, faciles à implémenter dans nos salles de classes. Les défis restent une organisation personnelle, la disposition de ressources pour choisir les matériels pouvant répondre à nos besoins d'enseignement.

2 - Comment cette posture/approche pédagogique pourrait-elle s'insérer dans votre enseignement?

Cette approche pédagogique étant préventive, il est important pour moi d'anticiper sur la gestion du matériel et de l'espace.

Dans mon enseignement, je compte dès les premiers jours, établir les routines claires avec mes élèves. De manière collective, je ferai avec mes élèves la liste de ces routines tout en gardant en fil conducteur, la valeur que je souhaite leur enseigner. Ensuite, je veillerai au respect desdites routines afin d'assurer un climat d'équité dans la salle.

3 - Quel serait l'impact (motivation, engagement, réussite) sur vos apprenants d'intégrer de nouvelles stratégies à votre pratique?

Ces nouvelles stratégies permettront à mes apprenants d'être plus engagés parce qu'ils se retrouveront dans les règles établies.

Aussi, le fait que les routines soient enseignées de manière explicite, les apprenants pourront faire eux-mêmes leur auto-évaluation et appliqueront au cas échéant, les conséquences des actes d'écarts.